Le nombre total des accidents constatés en 1891 s'est élevé à 225,337 contre 200,001 en 1890. De ces 225,337, 204,970 ont été reçus par les 112 associations, 19,067 ont été constatés dans les établissements de l'Etat, des provinces et communes, 1,280 chez les assurances (ateliers de construction). Mais tous les accidents ne donnent pas lieu à indemnité; en 1891, 51,209, contre 42,038 en 1890, y ont donné lieu.

Sur ces 51,209 accidents, 6,428 (contre 6,047 en 1890) ont causé la mort, 2,595 (2,708), une incapacité permanente de travail. Les décédés ont laissé 4,064 (3,687) veuves, 8,462 (7,348) enfants et 291 (302) ascendants. Les chiffres entre parenthèses s'appliquent à l'année 1890.

Nous venons de donner les résultats généraux qui se chiffrent par une dépense de 47 à 48 millions de marcks, soit, en somme ronde, pour une soixantaine de millions de francs. La dépense est, en réalité, supérieure, car, à un certain point de vue, le fonds de réserve devrait être compris dans les dépenses; et, d'ailleurs, le maximum n'est pas encore atteint. Nous allons maintenant entrer dans quelques détails.

Faisons d'abord remarquer que les 112 associations professionnelles se composent de deux groupes, le groupe industriel et le groupe agricole; le premier comprend 64 associations industrielles comptant 495,241 établissements (fabriques ou ateliers) avec 5,093,412 assurés; les 48 associations agricoles, 4 millions 777,520 établissements ou exploitations avec 12,289,415 assurés. Sans prendre les chiffres comme d'une exactitude rigoureuse, le rapprochement des 5 millions de travailleurs industriels avec les 12 millions de travailleurs ruraux donne à penser.

Le montant des salaires des 5,093,412 employés, ouvriers et hommes de peine, — en tant que ces salaires sont comptés (la partie des salaires qui dépasse 5 fr. n'est comptée que pour un tiers de son montant, 8 fr. ne comptent donc que pour 6 fr. (s'élève à la somme de 3,311 millions 441,520 M. (soit 4,139,305,400 fr.) chiffre sensiblement inférieur à la réalité. Ces chiffres donnent, comme salaire moyen des hommes, femmes et enfants de toute profession, 828 fr. ce qui n'est pas du tout un Hungerlohn, un salaire d'affamé. Si l'on ne compte que deux travailleurs par famille, cela fait 1,626 fr. et l'on sait que le chiffre est atténué. Du reste, la manière de calculer est compliquée et tellement conjecturale, que le document officiel ne communique aucun chiffre sur ce point. Il nous semble que ce fait constitue une forte objection contre le système.

Quant aux victimes d'accidents, leur nombre était, pour le groupe industriel, de 65,957 provenant des années antérieures et de 28,289 pour l'année 1891, ensemble 94,246 pour lesquels on a dépensé 37,984,016 m. (Le montant des recettes correspondantes est de 47,781,701 m.) pour le groupe agricole, le nombre des victimes provenant des années antérieures était de 14,979, ceux de 1891 de 19,359; ensemble 34,338, qui ont causé une dépense de 5,608,773 m. (avec une recette correspondante de 6.148,464).

Analysons maintenant un autre tableau, celui des « frais courants » ou des frais d'administration. La moyenne générale des frais, pour le groupe des 64 associations professionnelles de l'industrie, a été, en 1891 de 0,78 m. par tête de personne assurée, de 1 m. 20 par 1,000 m. de salaire imposable, de 9 m. 82 en moyenne par établissement, de 24 m. 46 par accident connu. Les moyennes de l'année 1890, ne diffèrent pas sensiblement de ces chiffres.

Nous n'avons pas besoin de dire qu'un établissement occupant 1,000 ouvriers aurait à verser 1,000 X 0,78, et un établissement qui en occupe 10, dix fois 0,78 seulement.

Si l'on passe en revue les différentes associations, on trouve des proportions très différentes. La moyenne la plus élevée des frais par tête d'assuré est de 3 m. 41 (4 fr. 26), c'est celle des « patrons-ramoneurs de cheminée de l'empire allemand». Ces patrons sont diplômés, il faut passer un examen pour être admis à décrasser les cheminées de l'empire. Ils sont néanmoins assez nombreux, mais ce qui peut étonner, c'est que la moyenne la plus élevée après celle-ci est de 83 m. et que beaucoup de moyennes descendent à 2 m., 6 m., 7 m., 9 m., 10 m., etc.

Celle des mineurs est de 7 m. 30; celle des verriers de 45 m., celle des fabriques de machines du Rhin de 13 m. 67, etc. A côté de ces fabriques de machines, qui emploient la vapeur, l'industrie de la confection des vêtements avec une moyenne de 37 m. 79, étonnera; dans l'industrie alimentaire, la moyenne dépasse 36 m. Signalons encore les chemins de fer privés avec une moyenne de 13 m. 55.

Nous pourrions encore citer bien des chiffres inattendus, mais il faudrait entrer dans de nombreux détails, si l'on voulait essayer d'expliquer les faits.

Nous avons dit que l'industrie compte 64 associations professionnelles; telles de ces associations embrassent l'ensemble de la profession dans l'Empire, par exemple, la verrerie, la poterie, l'imprimerie, la sucrerie, la confection, etc., d'autres se subdivisent en plusieurs associations distinctes, par exemple, la métallurgie, le bâtiment, le tissage, etc.

Les mines forment une seule association, les mines appartenant à l'Etat en font partie. Les mines comptent 2.075 établissements avec un personnel moyen de 421,137 employés et ouvriers recevant 389,030,866 marks de salaires. Cette industrie entretenait déjà 9.250 victimes d'accidents antérieurs, en 1891, 4.005 autres viennent s'y ajouter. La dépense a atteint en 1891 6.509,007 m. pour laquelle 7.007.639 m. avaient été versés.

Les usines métallurgiques, fer, fonte, acier, se sont groupées par région ou province, en des associations distinctes, savoir : Allemagne du Sud, Allemagne du Sud-Ouest, Rhin et Westphalie, Saxe et Thuringe, les usines du Nord-Est, les usines de Silésie, les usines du Nord-Ouest, cela fait donc sept associations, chacune comptant de 60 à 90,000 ouvriers, nombre suffisant pour que la charge de l'assurance soit supportable.

En comparant les chiffres, on trouve que la proportion du nombre des accidents au nombre des ouvriers ne diffère pas sensiblement d'un groupe d'usines (d'une association) à l'autre. La faible ampleur des oscillations est une chose tout à fait remarquable, et bien qu'on ait constaté fréquemment la régularité, ou le retour régulier des proportions, on ne l'a peut-être pas assez complètement expliqué. Du reste ce retour régulier des proportions (la constance du coefficient) permet seul l'établissement d'assurance.

La comparaison des différentes industries fournirait d'intéressants rapprochements, nous nous bornerons à comparer la poterie et la tuilerie. La poterie a 60,455 ouvriers, la tuilerie 254,102; les premiers reçoivent 40,571,678 marcks de salaires, les seconds 99,496,420 marcks. Cela fait en moyenne 676 marcks pour chacun des premiers et 390 marcks pour chacun des seconds. Il est probable que les faïenciers et les porcelainiers sont compris parmi les potiers.

Un mot seulement sur les établissements de l'Etat, des provinces, des communes. Il y a d'abord la marine de l'Etat, puis l'administration militaire, les postes et télégraphes, les chemins de fer de l'Etat, la navigation fluviale, les domaines et forêts, les bâtiments civils, la surveillance de la marine marchande. Dans ces diverses administrations on compte 601,550 employés et ouvriers assurés, avec une dépense à la charge de l'Etat de 2,404,399 m. Le nombre des victimes d'accidents provenant des années antérieures était de 6,020 et ceux de l'année 1891 de 2,797, ensemble 8,817 (on voit que les mines de l'Etat ne figurent pas sur la liste).

Les provinces et les communes assurent 34,008 employés et ouvriers pour une somme de 23,438 m.; elles entretiennent 77 plus 62 égal 139 victimes d'accidents.

Ces assurances contre les accidents constituent une expérience grandiose qui sera certainement instructive si elle dure; ce point, nous ne pouvons rien prévoir. Mais ce qui rend l'expérience moins onéreuse en Allemagne qu'elle le serait en France, c'est que l'Allemagne a l'assurance obligatoire; elle gagne en partie sur l'assistance ce qu'elle dépense pour les accidents. Cela s'applique surtout à l'assurance contre la vieillesse qu'on organise également en Allemagne et qui ne manquera pas d'être, à son tour, pleine d'enseignements moraux et financiers.

NOUVELLES DU JOUR

Une protestation des étudiants de Paris

Paris, 1er juillet. — Un certain nombre d'étudiants avaient organisé pour ce soir une manifestation contre la condamnation prononcée par le tribunal correctionnel dans l'affaire du bal des « Quat-Z'Arts » et contre M. Bérenger, sénateur qui, fut, ou le sait, cause des poursuites.

A neuf heures, de nombreux jeunes gens se trouvaient au rendez-vous fixé, place de la Sorbonne. Les manifestants se divisèrent en deux bandes dont l'une se dirigea vers le Luxembourg et l'autre vers le domicile de M. Bérenger, rue d'Anjou, aux cris de : Conspuez Bérenger.

Mais des mesures de police très sérieuses avaient été prises et à peine les deux monomes étaient-ils en marche qu'ils furent assaillis par des agents des brigades centrales chargés de les disperser, et qui ont fait preuve d'une brutalité inouïe.

Les étudiants qui se dirigeaient vers la rue d'Anjou pourchassés par les agents, se réfugièrent au café d'Harcourt où les agents les suivirent. Une bagarre se produisit. On échangea force coups de cannes et de chaises. Les agents eux-mêmes s'en étant mêlés pour frapper à tour de bras.

On compte plusieurs blessés et d'assez nombreuses arrestations ont été opérées.

Une vive agitation règne dans le quartier Latin.

L'affaire Quiquerez-Segonzac

Paris, 1er juillet. — Voici d'après le *Gaulois* de demain quelles seraient les graves conclusions du rapport du capitaine Forlin dans l'affaire Quiquerez-Segonzac:

« Le lieutenant de Segonzac est un imposteur; il a détourné des lettres écrites par le lieutenant Quiquerez; il a commis des actes d'indélicatesse; le lieutenant Quiquerez est mort d'un coup de feu; il y a crime; le lieutenant de Segonzac est l'assassin; le sergent indigène Gallo-Dialo est son complice.»

La mission Mizon

Paris, 1er juillet. — Certains journaux ont publié des notes sur la mission Mizon. Voici quel serait l'état exact de la mission :

« Durant le séjour de la mission dans le Mouri, un conflit s'est élevé entre M. Mizon et la compagnie anglaise. Celle-ci accuse M. Mizon d'avoir fait œuvre politique dans une région soumise à son influence. De là, des difficultés pour la mission, difficultés qui obligeront M. Mizon à considérer son retour comme nécessaire.

» Dans ces conditions, le gouvernement français a rappelé M. Mizon qui est remplacé à la tête de la mission qui va poursuivre son programme scientifique et commercial par son second, M. Albert Nebout.

« Les motifs du conflit seront l'objet d'une discussion après le retour de l'explorateur. »

Un mouvement préfectoral

Paris, 1er juillet. — Un mouvement administratif est en préparation.

M. Dupuy veut absolument toucher au personnel des préfets.

On cite, parmi ceux qui seraient prochainement atteints, MM. Ribaut, préfet du Rhône, et M. Bardin, préfet du Puy-de-Dôme.

M. Ribaut a eu, cette après-midi, un long entretien avec M. Burdeau, député de Lyon, et le *Courrier du Soir* dit à ce sujet :

« Était-il question entre ces deux personnalités du mouvement prochain dans le personnel des préfets ? »

Nous ne donnons ce qui suit que sous toutes réserves.

On nous dit que M. Dupuy placerait M. Kohn, préfet de Toulouse, dans une recette générale et que M. Ribaut serait envoyé à Toulouse

M. Dupuy frapperait ainsi le premier administrateur dont il se défie à raison de ses relations avec M. Constans et serait aise de toucher à un autre administrateur fort apprécié dans son département, mais modéré et concilliant.

En résumé, la politique en honneur dans l'entourage de M. Dupuy s'est l'anti-constansisme.

Le mouvement des caisses d'épargne

Paris, 1er juillet. — Voici le résumé des opérations concernant les caisses d'épargne ordinaires, du 21 juin au 30 juin 1893 : Dépôts de fonds, 4 925.071,19; retraits de fonds, 5.499.857,98; excédent de retraits, 573.983,90.

Excédent de retraits du 1er janvier au 30 juin 1893, 205,862,410 fr. 83.

Capitaux employés en achats du 21 au 30 juin pour le compte des déposants, 395,466 fr. 75.

La circulation des pièces de monnaie de 2 fr., 1 fr. et 0,50 centimes

Paris, 1er juillet. — Le *Courrier du Soir* annonce que M. Ressmann, ambassadeur d'Italie à Paris, vient d'envoyer à son gouvernement un rapport sur les négociations qu'il a entamées avec le gouvernement français pour régler la question de la circulation des pièces de 2 fr. de 1 fr. et de 0,50 centimes.

M. Ressmann déclare qu'il se trouve en présence d'une grande difficulté, mais que néanmoins, il espère arriver prochainement à un bon résultat.

Le Czarewitch en Angleterre

Londres, 1er juillet. — Le Czarewitch, accompagné du duc d'Edimbourg, de l'ambassadeur de Russie et d'une suite brillante, est parti cette après-midi pour Windsor où il est allé rendre visite à la Reine. A son arrivée à la gare de Paddington, la foule a fait au Czarewitch une ovation enthousiaste.

Londres, 1er juillet. — Le Czarewitch a été reçu à Windsor par la reine et les membres de la famille royale.

L'état de C. Herz

Bournemouth, 1er juillet. — L'état de Cornélius Herz n'a pas changé ce soir.

Le choléra

Alexandrie, 1er juillet. — Il y a eu 440 morts hier à La Mecque et 76 à Djeddha.

Crise ministérielle dans la République Argentine

Buenos-Ayres, 1er juillet. — Le cabinet annonce son intention de démissionner.

On considère la démission du président comme inévitable.

De nouvelles révélations ont été faites sur le Scandale de la Banque hypothécaire. Il s'agit de plusieurs millions.

La poudre du fusil Lebel

Paris, 1er juillet. — Le Conseil supérieur de guerre avait dû se préoccuper, dans sa dernière réunion, de la question très importante du crachement de la poudre du fusil Lebel, et de l'adaptation à cette arme d'un tampon-masque destiné à préserver les tireurs.

Les membres de cette haute assemblée sont informés que le grave inconvénient signalé se trouve supprimé par une modification dans la composition des poudres.

Cette heureuse découverte perfectionne complètement le fusil Lebel et maintient l'emploi d'un stock de 145 millions de poudres en danger d'inutilité.

Les fonds secrets

Paris, 1er juillet. — Une proposition émanant de l'extrême gauche sera développée lors de la discussion du budget de l'intérieur tendant à la suppression des fonds secrets.

La libération de la classe

Paris, 1er juillet. — Plusieurs députés vont déposer une proposition tendant à avancer la libération de la classe, sous le prétexte que si les élections avaient eu lieu au mois de septembre, les soldats de cette classe auraient pu prendre part aux élections, et qu'il serait injuste parce qu'il plaît à M. Dupuy d'avancer les élections de les priver de leur droit d'électeur.

Journaux allemands saisis

Paris, 1er juin. — Plusieurs journaux allemands interprétant dans le plus mauvais sens pour le gouvernement français les affaires des papiers anglais, et en tirant des conclusions injurieuses contre divers membres du cabinet, ainsi que *pour le chef de la République*, n'ont pas été autorisés à circuler en France.

Les manœuvres militaires en Alsace-Lorraine et le manque de fourrage

Berlin, 1er juillet. — Les manœuvres annoncées pour l'automne en Alsace-Lorraine n'auront pas lieu à cause du manque de fourrage produit par la sécheresse.

Une proclamation du président des Etats-Unis

Washington, 1er juillet. — Le président Cleveland a lancé une proclamation dont voici le texte :

« Considérant que la situation financière actuelle cause beaucoup de dommages à notre peuple et arrête le rouage des affaires; considérant que cette situation est due à une loi financière que le gouvernement trouve imprudente, mais qui doit être exécutée jusqu'à ce qu'elle soit retirée par le Congrès, moi, Cleveland, en vertu du pouvoir qui m'est conféré, je convoque en séance extraordinaire le Congrès pour le 7 août, afin de retirer le peuple de la dangereuse situation présente.

» CLEVELAND. »

Victime de son dévouement

Les élèves du Petit Séminaire de Guérande (Loire-Inférieure), se baignaient près de la Bôle, quand l'un d'eux, emporté par une lame de fond, disparut quelques instants.

Le surveillant, M. l'abbé Terrien, professeur de seconde sans hésiter, sans même prendre le temps de quitter sa soutane, se jette à l'eau, plonge à plusieurs reprises et est assez heureux pour sauver la vie à l'enfant: mais, hélas! c'est aux dépens de la sienne; c'est avec peine qu'il regagne la terre, aidé des élèves, et, dans la soirée, malgré tous les soins, il succombe à une congestion, martyr de son devoir.

Il avait 30 ans.

L'archevêque de Besançon. — Une anecdote

Voici une anecdote qui met en lumière la paternelle sollicitude dont l'archevêque de Besançon, Mgr Ducellier, mort avant-hier soir, comme nous l'avons annoncé, savait entourer les membres de son clergé.

Alors qu'il était évêque de Bayonne, trente-six prêtres de ce diocèse venaient d'avoir leur traitement supprimé, à la suite d'élections auxquelles ils étaient accusés d'avoir pris une part trop active au gré des francs-maçons du cru.

Aussitôt que la nouvelle de cette spoliation fut parvenue à l'évêché, Mgr Ducellier — qu'on s'était naturellement bien gardé de prévenir — ordonna une contre-enquête et ne tarda pas à acquérir la preuve que les imputations dont les ecclésiastiques en question venaient d'être victimes n'étaient nullement fondées.

Sa Grandeur partit immédiatement pour Paris, et fut assez heureuse pour faire partager sa conviction au ministre des cultes d'alors. Le résultat de son voyage fut la restitution des traitements ecclésiastiques supprimés contre tout droit.

Pour obtenir aussi rapidement gain de cause, il fallait — vu l'intolérance bien connue de nos gouvernants — que Mgr Ducellier eût cent fois raison. Mais il fallait aussi qu'il plaidât l'innocence des prêtres incriminés, avec beaucoup de tact et d'énergie.

Ce pacifique triompha, qui fait doublement honneur à l'ancien évêque de Bayonne, n'est-il pas d'un salutaire exemple pour l'épiscopat tout entier?

La médaille commémorative de la 16e année du Pontificat de Léon XIII

Sa Sainteté le pape Léon XIII vient de faire distribuer la médaille commémorative de la seizième année de son pontificat.

C'est toujours à l'occasion de la fête de Saint-Pierre que le Pape fait frapper ses médailles pour les distribuer aux cardinaux, aux ambassadeurs et aux personnes faisant partie de sa cour. Ces médailles, pour les unes, sont en or, les autres en argent ou en bronze, suivant le rang des personnes auxquelles le Pape les offre.

La médaille commémorative de cette année porte, d'un côté, l'effigie du Pape et, de l'autre, plusieurs figures allégoriques représentant le Progrès, dirigé par la Tolérance et la Religion.

Le Conseil des ministres remis

Paris, 1er juillet. — En raison du départ de M. Carnot et de l'absence d'affaires urgentes, les ministres n'ont pas tenu ce matin leur réunion habituelle du samedi.

M. Carnot viendra à Paris mardi matin pour présider le conseil des ministres qui aura lieu à l'Elysée.

Mort d'un général

Paris, 1er juillet. — Nous apprenons la mort du général de division comte Verge du Tallis de Burgin, grand-croix de la légion d'honneur, décédé hier soir à Versailles, en son hôtel de la rue de l'Orangerie.

Distribution des récompenses du Salon des Champ Elysées

Paris, 1er. — Ce matin, à dix heures, a eu lieu, sous la présidence de M. Poincaré, ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, la distribution des récompenses attribuées aux peintres, sculpteurs, architectes et graveurs, exposants au Salon des Champs-Elysées, par la Société des artistes français. M. Poincaré a prononcé un discours.

L'état de Cornélius Herz

Bournemouth, 1er juillet. — Le docteur Frazer a fait ce matin sa visite habituelle à Cornélius Herz. Il a constaté que celui-ci avait passé une très mauvaise nuit et avait été pris de vomissements qui l'ont laissé faible et très abattu.

Son état continue à être très critique.

La grève des cochers

Paris, 1er juillet. — M. Bixio, directeur de la Compagnie générale des petites voitures, interrogé par un rédacteur de la *France* sur les derniers incidents de la grève des cochers, a répondu :

— Ce qu'il y a de nouveau, monsieur? Oh! très peu de choses. Avant-hier cent voitures abandonnées, brisées, brûlées, jetées à l'eau. Hier soixante. Aujourd'hui la petite récréation des amis de M. Carrière a déjà commencé, me dit-on.

» Voilà ce qu'il y a de nouveau : Cent soixante voitures brisées en deux jours, et qui sait? peut-être deux cents en trois jours, sans que la police intervienne. Je le répète, cela est étrange. »

Les nommés Mohard, Rousseau et Simon ont été condamnés à des peines variant de deux mois à huit jours de prison, pour voies de fait envers des cochers non grévistes.

Aucun des condamnés n'est cocher.

Les agressions contre les cochers se multiplient. Hier soir, le sieur Rivard a été à moitié assommé et a dû être transporté dans une pharmacie. Le cocher Falconnier a reçu des coups de couteau en voulant se défendre contre ses agresseurs dans la rue Lecourbe; son cheval a été également blessé et sa voiture brisée.

Des gardiens ont trouvé un fiacre abandonné et brisé rue de Javel. Enfin, les commissaires de police ont reçu diverses plaintes de cochers maltraités.

Des mesures extrêmement rigoureuses ont été prises par la police pour empêcher le retour de pareils attentats.

Arrestation d'un espion industriel

Saint-Etienne, 1er juillet. — Le service de la sûreté a arrêté le nommé Vilhem von Pehez, sujet allemand, employé dans un cylindrage de notre ville, qui pratiquait l'espionnage industriel. Il profitait de sa situation pour se procurer des modèles de rubans non encore livrés à la fabrication et cherchait à surprendre les procédés de notre industrie rubanière. Il vendait ensuite ces modèles à des maisons allemandes.

Le délit d'espionnage industriel n'est pas prévu par le code pénal; Wilhem von Pehez sera poursuivi pour escroquerie.

Le choléra dans le Midi

Toulon, 1er juillet. — Depuis vingt-quatre heures, il y a eu à Toulon 5 cas nouveaux et 1 décès. A la Seyne, 2 cas et 1 décès. A Hyères 2 cas.

Deux militaires blessés à Avignon

Avignon, 1er juillet. — Hier soir, le sergent Grimaldi, du 58e de ligne, et le sergent Campana, maître d'armes au même régiment, ont été renversés par une voiture. Campana est mort cette nuit des suites de ses blessures; Grimaldi n'a que des contusions graves.

Les élections allemandes. — Option de Bebel

Hambourg, 1er juillet. — A la réunion socialiste qui a eu lieu hier, il a été décidé que Bebel devait opter pour Strasbourg.

Cette décision va nécessiter de nouvelles élections à Hambourg.

Les grèves de Pittsburg

Pittsburg, 1er juillet. — Les établissements métallurgiques syndiqués seront fermés ce soir à minuit, par suite de l'impossibilité de s'entendre sur les salaires.

35,000 ouvriers vont se trouver sans travail jusqu'à ce que l'entente soit faite.

Le « Home-Rule »

Sur la demande de M. Gladstone qui voulait à tout prix venir à bout de l'obstruction des ennemis de l'Irlande, la Chambre des communes a décidé à 32 voix de majorité, de voter la loi du « Home Rule » avant le 31 juillet.

La marine allemande

Berlin, 1er juillet. — La marine allemande doit être entièrement réorganisée d'après les plans que l'empereur Guillaume a faits lui-même.

Félicitations aux socialistes allemands

Berlin, 1er juillet. — Le *Vorwaerts* publie aujourd'hui de nouvelles adresses de félicitations aux socialistes d'Ecosse, d'Italie et une longue lettre de M. Edouard Vaillant dans laquelle celui-ci dit que le socialisme est le vrai propagateur de la paix.

Le Congo, par sa fine essence,
Prime tous les savons de France. 72855d

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Une réunion de femmes socialistes, rue de l'Alma. — Le groupe socialiste de femmes « l'Emancipation », de la « Paix », avait organisé, pour samedi soir, à huit heures, chez le citoyen Achille Lepers, à la « Brasserie du Peuple », rue de l'Alma, une nouvelle réunion, dite de propagande, exclusivement réservée aux citoyennes. L'affiche portait le nom du citoyen Delory, de Lille, comme orateur.

Il est plus de huit heures et demie, qu'aucun mouvement ne se dessine encore aux abords du local. On peut dès lors prévoir que cette soirée aura encore moins de succès que les précédentes, et que l'assistance sera bien peu nombreuse.

Vers neuf heures et demie seulement, afin de ne pas faire relâche, on se décide à ouvrir la séance, devant tout au plus une vingtaine de femmes et jeunes filles.

Environ trente hommes et jeunes gens se sont faufilés dans la salle. Contre l'habitude, ces dames, se sentant en minorité, leur octroient la faveur de prendre place au milieu d'elles, au lieu de les condamner à rester debout, tout dans le fond, comme les confidents du cœur dans la tragédie.

La citoyenne Culine est, pour la première fois sur une motion très appréciée, bombardée présidente d'honneur. La présidence effective échoit à la citoyenne Montois, à qui l'on donne comme assesseurs la citoyenne Deloblenaert, une toute jeune fille, et la citoyenne Achille Lepers.

Ces diverses formalités sont remplies avec un sérieux qui ne le cède en rien à celui qu'on apporte dans les assemblées masculines du même genre et le citoyen Delory ne prend la parole que lorsqu'elle lui a été donnée régulièrement.

Le conférencier constate, avec une mélancolie qu'il ne sait pas cacher, le peu d'empressement des personnes du sexe à répondre à la convocation qui leur a été faite. Puis il part en guerre contre « les vieux préjugés qui retardent l'émancipation civile et politique de la femme, et qui trouvent, la plupart du temps, des complices dans les maris eux-mêmes, jaloux de leurs prérogatives.

Le citoyen Delory prend prétexte de cela pour faire miroiter, aux yeux des femmes, les droits que revendique en leur faveur une nouvelle école, mais en glissant sur leurs devoirs. C'est d'ailleurs la réédition, presque textuelle, de la thèse déjà développée par lui dans des réunions similaires, avec les arguments spécieux que nous avons reproduits.

Il fait ensuite le procès du patronat, « dont les prétentions vis-à-vis de l'ouvrier deviennent de jour en jour plus scabreuses (sic) », et des syndicats mixtes, « créés tout à l'avantage des employeurs, pour étouffer les revendications ouvrières, » et il conclut en disant qu'à côté de l'organisation corporative, il faut créer l'organisation politique, pour arriver à conquérir les pouvoirs publics. »

Pendant une grande heure, le conférencier, venu pour traiter seulement la question des femmes, trouve moyen d'effleurer tous les sujets, et dans une digression sur les grèves, laisse le beau rôle aux ouvriers sous prétexte que les patrons ont tous les torts, « en leur faisant la part trop petite par des salaires dérisoires. »

Et il oppose à la « situation précaire du prolétariat le luxe de domestiques de toutes sortes, et d'ouvrières entretenues servant à l'amusement des maîtres, dont la sueur des travailleurs fait les frais. »

En terminant, le citoyen Delory fait un appel direct « aux déclassés des lettres et des sciences, à qui la République bourgeoise a donné l'instruction, pour les laisser sur le pavé, mais qui se retourneront contre elle, en venant grossir les rangs des socialistes. »

Incidemment il se déclare patriote, à la façon de Jules Guesde et de Paul Lafargue, en disant que son internationalisme n'a de sympathies que pour les ouvriers allemands, « dont la cause est la même que celle des travailleurs de France. »

Il est dix heures et demie, lorsque prend fin ce long et diffus discours, débité tout d'une haleine, et interrompu seulement par quelques rares applaudissements.

La séance est levée au milieu du plus grand calme, et la sortie s'opère sans aucun incident.

L'élection d'un membre du Conseil d'arrondissement. — Le décret, convoquant les électeurs du Canton de Roubaix-Est (Nord) à élire, le dimanche, 16 juillet, un conseiller d'arrondissement en remplacement de Culine, dont l'élection a été annulée pour la troisième fois, vient d'être affiché à Roubaix.

Les réunions des commissions municipales. — Les première et quatrième commissions se réuniront, lundi, 3 juillet, à sept heures du soir, pour examiner les questions suivantes :

1° Service judiciaire gratuit; 2° Programme de la fête nationale.

Deux de nos concitoyens, MM. Léon Vroman et Henri Vergin, viennent de subir avec succès les examens d'« ouvrier d'art » l'un comme dessinateur en tissus, avec 35 points; l'autre comme décorateur-tapissier, avec 34 points.

Autorisations de bâtir. — A. Lefrançois, trois maisons, rue de Luxembourg; Mlle M. Prouvost, deux maisons, boulevard de Metz; D. Delneste, une maison, rue de Beaumont; A. Wattrelos, deux maisons, quai de Lorient; Gérardy, trois maisons, rue de Béthune; F. Willaumez, une maison, rue de Solférino; H. Mairesse, deux maisons, rue de Lannoy; H. Sénélar, mur de clôture, rue de la Gare; L. Barbotin, quatre maisons, rue du Congo; A. Desobry, une maison, rue d'Alsace; Bacquaert, une maison, rue Decrème; L. Allard, trois maisons, boulevard de Strasbourg; A. Coopman, trois maisons, rue de Béthune; A. Duponchel, une maison, rue Voltaire; Ducoulombier, une maison, rue Pouchin; Th. Cocheteux, cinq maisons, boulevard Gambetta et rue Pierre-de-Roubaix.

A. Therssen, une maison, rue Pierre-de-Roubaix et rue Franklin; veuve Meyer, deux maisons, rue Richelieu; E. Decornez, trois maisons, rue Pierre-de-Roubaix; H. Tiberghien, une maison, rue Galilée; J. Deroubaix, façade et vitrine, boulevard de Paris; E. Carbon, une maison, rue Pierre-de-Roubaix; P. Deschamps, cinq maisons, boulevard de Metz; J. Lepers, nouvelle façade, boulevard de Cambrai et rue de Croix; L. Droufle, une maison, rue Saint-Amand; veuve Spel, trois maisons, rue Turgot, rue Meyerbeer et rue Rossini; Cappelle, mur, boulevard de Belfort; A. Prouvost, grille, boulevard de Paris; Elkan, une maison, rue Pellart; veuve H. Lefebvre, quatre maisons, rue Racine.

Le service des trains entre Roubaix-Tourcoing et les plages belges. — Depuis le 1er juillet, le service des trains entre Roubaix-Tourcoing et les plages belges a subi d'importantes modifications.

Nous publierons, lundi matin, un tableau rectifié des heures de trains.

Une nouvelle grève partielle. — Samedi, vers onze heures du matin, dix-sept ouvriers plieurs de la maison Hannart frères, apprêteurs, ont quitté le travail, en réclamant une augmentation de salaire.

Peu de temps après, huit d'entre eux étaient remplacés par d'autres ouvriers de l'établissement.

Dans l'après-midi, les grévistes furent prévenus que ceux qui n'auraient pas repris le travail lundi, seraient considérés comme ne faisant plus partie de la maison, et qu'il serait pourvu à leur remplacement, sans plus attendre.

La grève des rattacheurs. — Samedi matin, vers heures, une délégation de cinq rattacheurs grévistes de la filature de laine de chez MM. Cavrois-Mahieu et fils, rue Mongolfier, s'est présentée à l'établissement.

Après une entrevue avec M. Jean Cavrois fils qui a duré environ vingt minutes et qui n'a donné aucun résultat, les grévistes se sont retirés en déclarant maintenir leurs réclamations.

Les accidents du travail. — Un manœuvre de maçon du nom de Albert Fallot, âgé de 16 ans, travaillant pour le compte de M. Jean-Baptiste Leva, entrepreneur, rue du Tilleul, était occupé samedi matin, vers sept heures et demie, à monter à l'aide d'un treuil, un panier de briques à une hauteur de cinq mètres, dans une maison en construction rue Vauban.

Par suite d'un faux mouvement, le panier étant arrivé à hauteur, fit bascule, une des briques s'échappa et vint s'abattre sur la tête du malheureux jeune homme qui fut renversé et tomba la figure sur un panier qui se trouvait à sa portée.

Aux cris du blessé le personnel qui se trouvait sur les chantiers se mit en devoir de lui porter les premiers secours, en attendant l'arrivée de M. le docteur Harlet, qui avait été mandé en toute hâte.

Le praticien constata que l'ouvrier avait une blessure de quatre centimètres au cuir chevelu, et une contusion au front, blessure fort heureusement sans gravité.

Après un pansement sommaire pratiqué par l'homme de l'art, le jeune homme a été reconduit par un camarade de travail, à son domicile, rue de Bouvines, cour Paul Fontier. M. Broigne, commissaire de police du 1er arrondissement, s'est transporté sur les lieux pour ouvrir une enquête.

Un vol avec effraction, rue de Lannoy. — Dans la nuit de vendredi à samedi, à une heure qu'il est impossible de préciser, des malfaiteurs se sont introduits dans le magasin de vins et spiritueux de MM. A. Fourlinnie et Cie, négociants, rue de Lannoy.

Les malfaiteurs, pour pénétrer à l'intérieur, ont fait plusieurs pesées sur la serrure de la porte d'entrée de la rue de Lannoy, dont ils ont réussi à faire sauter le pène.

Dès qu'ils furent dans la place, ils fouillèrent le tiroir du comptoir, et y découvrirent une somme d'environ trois francs, dont ils s'emparèrent, faute de mieux, l'encaisse étant enlevée régulièrement tous les soirs.

Avant de se retirer, les malfaiteurs enlevèrent cinq bouteilles de champagne.

Ce n'est que samedi matin, en se rendant à son magasin, que M. Fourlinnie s'aperçut du vol dont il était victime.

Il se rendit aussitôt au commissariat de la place Sainte-Elisabeth, pour déposer une plainte entre les mains de M. Vancostenoble, qui a ouvert une enquête.

Une scène de famille. — Dans l'après midi de samedi, vers une heure, le bruit se répandit avec persistance, dans le quartier de Ste-Elisabeth, qu'une jeune fille venait de frapper son père de plusieurs coups de couteau.

Renseignements pris, les faits se réduisent à une scène de famille sans importance.

Voici, aussi exactement que possible, ce qui s'est passé : Un peu avant son départ pour l'atelier, un ouvrier mouleur, jules Avaere, âgé de 42 ans, eut une discussion avec sa belle-fille et, s'emporta jusqu'à la souffleter. Cette dernière, qui tenait en ce moment un bol à la main, le lança à la tête de son beau-père, lui faisant au front une blessure d'où le sang s'échappait, mais qui n'en était pas moins très légère.

Affolé par la vue du sang, Avaere s'enfuit vers la porte de la maison, et courut dans la rue, en criant : « J'ai été frappé par ma belle-fille de plusieurs coups de couteau! »

A cette heure de la journée, il y a beaucoup de monde au boulevard. Un rassemblement considérable s'était formé en quelques instants, et les racontars allaient leur train.

La police, qu'on avait déjà prévenue d'une tentative d'assassinat, accourut aussitôt de la place Sainte-Elisabeth, mais devant le peu d'importance de l'affaire, les agents allèrent en référer à M. Vancostenoble, commissaire; celui-ci a ouvert une enquête.

Un accident rue du Nouveau-Monde. — Un ouvrier peintre, Dominique Vancastel, monté sur une échelle, était occupé, samedi, vers huit heures et demie du matin, à peindre l'encadrement d'une fenêtre dans la cour d'un établissement industriel, rue du Nouveau-Monde, lorsqu'un échelon se rompit, entraînant l'ouvrier qui tomba sur le sol, d'une hauteur de deux mètres cinquante centimètres.

Dans sa chute, le malheureux s'est fracturé la rotule du genou et s'est fait quelques contusions peu graves aux reins. Après avoir reçu les premiers soins sur place, Vancastel a été reconduit en voiture à son domicile rue des Longues-Haies.

Les sociétés qui naissent. — Par arrêté préfectoral en date du 26 juin 1893, la société particulière dite : « Les joyeux Arbalétriers », dont le siège social est à l'estaminet du *Pigeon Redoutable*, rue de la Perche, fort Sioen, est autorisée à se constituer légalement.

Une arrestation Grande-Place. — En vertu d'un mandat d'arrêt décerné par le Parquet de Bruxelles, la police de sûreté a procédé, vendredi soir, vers dix-heures et demie, à l'estaminet du « Lapin Blanc », Grande-Place, à l'arrestation d'un employé de commerce du nom de Félix Alens, âgé de quarante ans, recherché pour vol.

Alens a été écroué au dépôt du poste central en attendant qu'il ait été déféré à la justice de son pays.

La divagation des chiens. — Dans la journée de samedi, le service de surveillance des chiens errant sur la voie publique a ramassé dix animaux qui ont été mis en fourrière. Des rapports ont été rédigés à la charge de quatre propriétaires.

Entre gamins. — Un groupe de petits enfants, jouaient samedi après-midi, rue de Naples, en face de l'habitation de leurs parents, quand, soudain, le jeune Paul Has, âgé de sept ans, tomba sur la chaussée, la figure couverte de sang. L'enfant venait d'être frappé, à la tête, d'un caillou qu'un de ses compagnons lui avait lancé, et la blessure n'avait pas moins de plusieurs centimètres.

Les parents de l'enfant arrivèrent aussitôt, et le transportèrent chez eux.

La police a ouvert une enquête.

Croix-Créchet. — *Un carrousel attelé.* — C'est aujourd'hui dimanche, que sera couru, au hameau du Créchet le grand carrousel attelé qui y a lieu tous les ans.

Le cortège partira à deux heures de la place de Croix; il suivra l'itinéraire suiv